

Carte n°18
Visibilité du contexte éolien

ATER Environnement
 Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN100, DREAL Nouvelle Aquitaine
 Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation du projet

Aires d'études

Aire d'étude immédiate

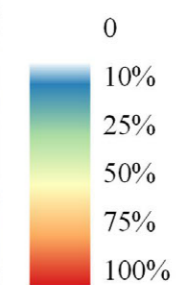
Visibilité du projet

Zones où le projet n'est pas visible

Parcs éoliens riverains

Autorisés

Visibilité du contexte éolien



5.1 Inter-visibilité avec les parcs éoliens existants

La structure du motif éolien ne permet que peu d'inter-visibilité. En effet, la majorité des parcs sont en dehors de l'aire d'étude immédiate. L'observateur doit donc tourner le dos à la zone d'implantation potentielle pour voir les autres parcs éoliens. Seule la crête de la Thibaudière, à l'Ouest de la zone d'implantation potentielle présentera des vues à la fois sur le projet et sur les parcs extérieurs à l'aire d'étude immédiate. Toutefois, le contexte bocager limite fortement les vues sur les parcs éloignés, qui ne deviennent que très ponctuelles.

En revanche, l'aire d'étude immédiate contient un parc accordé : le parc de Champvoisin sur la commune de Fomperron. Etant donné sa proximité avec la Zone d'implantation potentielle (environs 1,1 km) ainsi que la présence d'un vallon, les deux parcs seront clairement individualisables dans le paysage et seront perçus comme deux éléments indépendants. Toutefois, afin de faciliter l'intégration paysagère de ces motifs, il est préférable de créer un lien visuel entre ces deux éléments, que ce soit en termes de géométrie ou de hauteur, sans pour autant chercher une identité parfaite. L'objectif est de donner une sensation d'ensemble, de cohérence et d'harmonie entre deux motifs distincts.

Étant donné la faible visibilité du contexte éolien dans l'aire d'étude immédiate, les enjeux d'inter-visibilité vont principalement concerner le lien visuel avec le parc de Champerron. Étant donné la proximité entre ce dernier et la zone d'implantation potentielle, les deux motifs seront connectés visuellement. La recherche d'un lien dans l'architecture permettra de faciliter l'intégration du nouveau parc et l'harmonie du motif éolien global. La sensibilité est donc forte.

5.2 Perception depuis les axes de communication



Fig. 116 : Vue depuis la D611 entre Soudan et Chavagnes

Le réseau routier de l'aire d'étude immédiate est composé en grande partie de routes rurales de petite ampleur, formant un maillage très dense auquel s'ajoutent les routes communales. Ces routes sont pour la plupart accompagnées de végétation, en particulier au Nord de l'aire d'étude immédiate : reprenant le maillage bocager local, elles sont cernées de haies plus ou moins denses et plus ou moins hautes, qui vont jouer le rôle de masques. Etant donné la proximité, ces rubans végétaux ne seront pas toujours suffisants pour occulter les éoliennes : seuls les plus hauts, dépassant la hauteur du regard permettront de réellement fermer la vue. De plus, ces haies sont parfois ajourées, ce qui offre des vues ponctuelles sur le paysage alentour et sur la zone d'implantation potentielle.

Au Sud, la Départementale 611 constitue le principal accès de l'aire d'étude immédiate, reliant les trois bourgs principaux que sont Soudan, Nanteuil et Exireuil. Cet axe, contrairement aux autres, est plus ouvert, et offre donc de grandes fenêtres sur les cultures alentour, en particulier vers la zone d'implantation potentielle. Toutefois, le relief et la végétation d'arrière-plan viendront atténuer la perception du futur parc.

Profitant d'un cadre bocager, la majorité des axes de l'aire d'étude immédiate ne présente que peu d'enjeu vis-à-vis du futur parc de Nanteuil. Seule la départementale 611, avec ses grandes fenêtres de perception, présentera des vues, atténuées par le contexte semi-fermé de l'aire d'étude immédiate. La sensibilité est donc modérée.



Fig. 117 : Vue depuis la route communale au Nord-Ouest de Soudan



© ATER Environnement, 2018

Fig. 118 : Vue depuis la D58 aux abords du lieu-dit de Fougeré



© ATER Environnement, 2018

Fig. 119 : Vue depuis la D58 en sortie de la Grande Bouchardière



© ATER Environnement, 2018

Fig. 120 : Vue depuis la D121 au Nord-Est d'Exireuil
Etat initial - Expertise paysagère 95

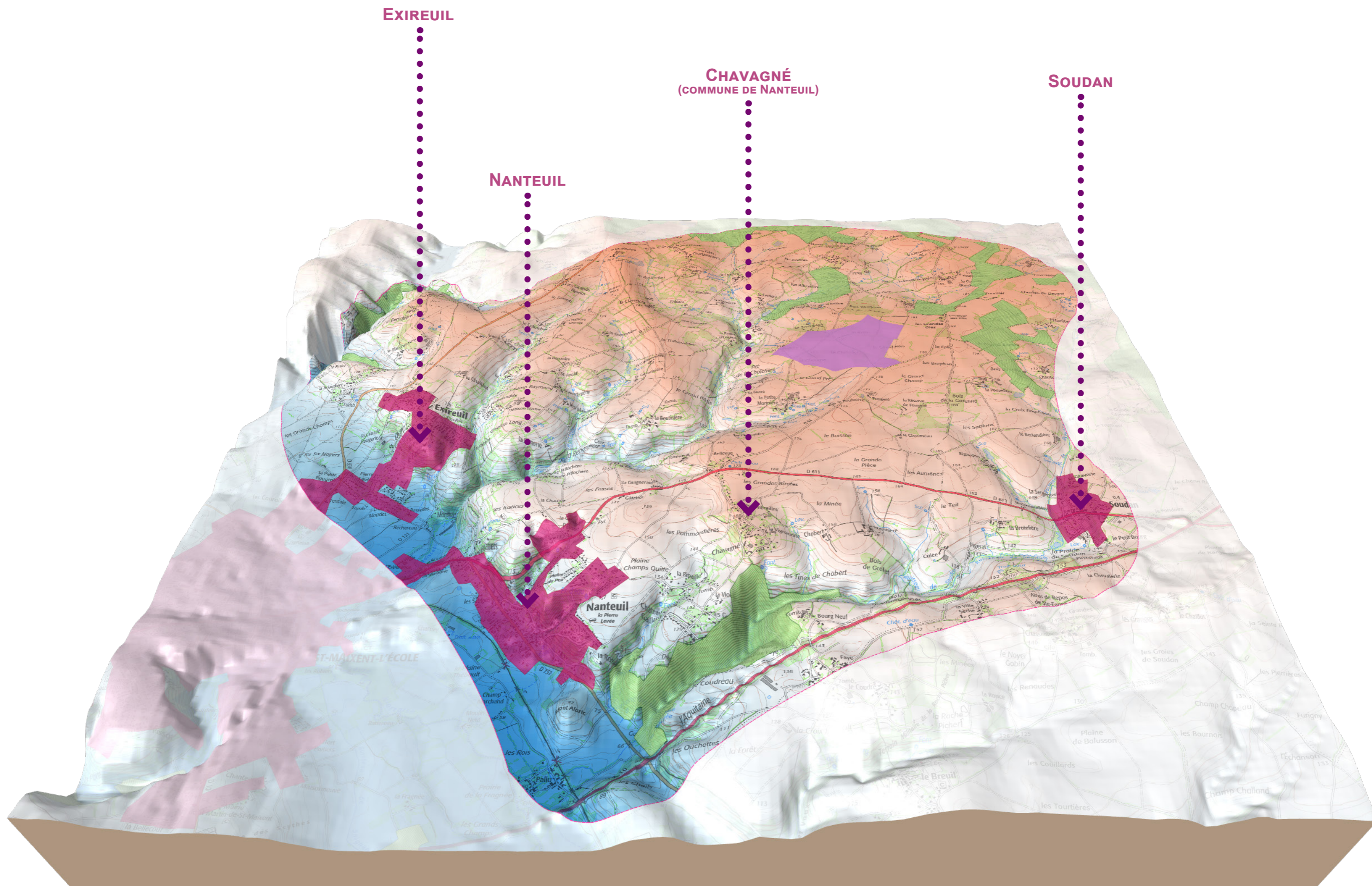


Fig. 121 : Bloc diagramme de l'aire d'étude immédiate



© ATER Environnement, 2018

Fig. 122 : Vue sur Soudan et son auréole boisée



© ATER Environnement, 2018

Fig. 123 : Vue sur la sortie de Soudan et la ripisylve du Magnerolles

SOUDAN

Perché sur le flanc Est du Magnerolles (aussi appelé Ruisseau de Soudan), le bourg de Soudan est globalement exposé au futur parc. En effet, même si le bourg est légèrement encaissé, la différence d'altitude entre le bourg et le plateau est trop faible à cette distance pour former un masque suffisant. En revanche, étant donné le recul, le futur parc ne générera aucun effet de surplomb et sera en parti tronqué par le relief.

La structure du bâti permet une communication visuelle entre le bourg et ses alentours. En effet, si le noyau villageois est continu et dense, il a tendance à se déliter au fur et à mesure, créant des fenêtres ouvertes vers la vallée et le coteau opposé.

Toutefois, le bourg est très végétalisé : il profite d'une auréole boisée dense formée en parti par la ripisylve du Magnerolles. Cette ceinture arborée participe à isoler le bourg, limitant les vues vers l'extérieur et vers la zone d'implantation potentielle. Elle perd toutefois de son efficacité en hiver, quand le feuillage n'est plus.

La sensibilité est modérée



© ATER Environnement, 2018

Fig. 124 : Bloc diagramme de Soudan



© ATER Environnement, 2018

Fig. 125 : Vue sur la vallée de la Sèvre Niortaise depuis Nanteuil



© ATER Environnement, 2018

Fig. 126 : Vue depuis les hauts de Nanteuil

NANTEUIL

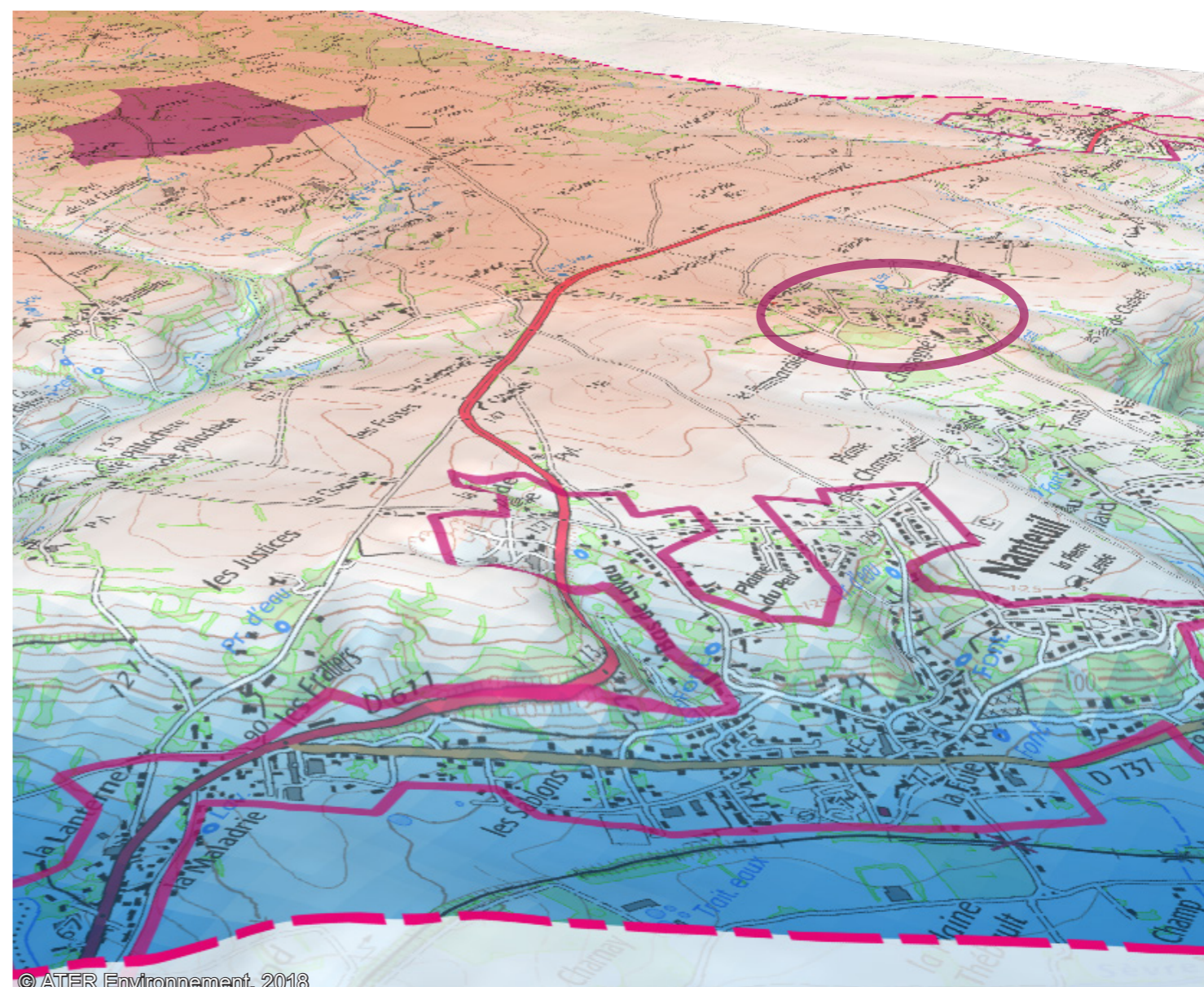
Le bourg de Nanteuil est divisé en deux entités : la vieille ville, dans le fond de la vallée de la Sèvre Niortaise, et les extensions récentes, accrochées aux côtes.

Cette séparation va fortement influencer la perception des éoliennes depuis le bourg : isolée par le coteau, la vieille ville ne permet aucune communication visuelle avec le plateau. Etant donné l'éloignement du futur parc, aucune vue n'est à attendre depuis le fond de la vallée, quel que soit la hauteur des machines.

Les hauteurs du bourg sont occupées par extensions récentes. L'absence d'accompagnement végétal et le front bâti discontinu typique de ces espaces offrent de larges vues ouvertes vers la campagne environnante. Ces quartiers sont donc plus sensibles. Toutefois, le relief va atténuer les perceptions du parc : les habitations ne se situent pas en haut du plateau, mais sur le flanc de coteau. Aussi, les vues attendues ne seront que partielles, et le pied des éoliennes sera en partie masqué.

Le hameau de Chavagné, situé lui sur les hauteurs, présente une sensibilité plus importante. Toutefois, les fenêtres de perceptions sont rares étant donné le contexte très boisé du hameau.

La sensibilité est faible



© ATER Environnement, 2018

Fig. 127 : Bloc diagramme de Nanteuil



© ATER Environnement, 2018

Fig. 128 : Vue sur la vallée de la Sèvre Niortaise depuis les hauteurs de Exireuil



© Google, 2013

Fig. 129 : Vue depuis les hauteurs d'Exireuil

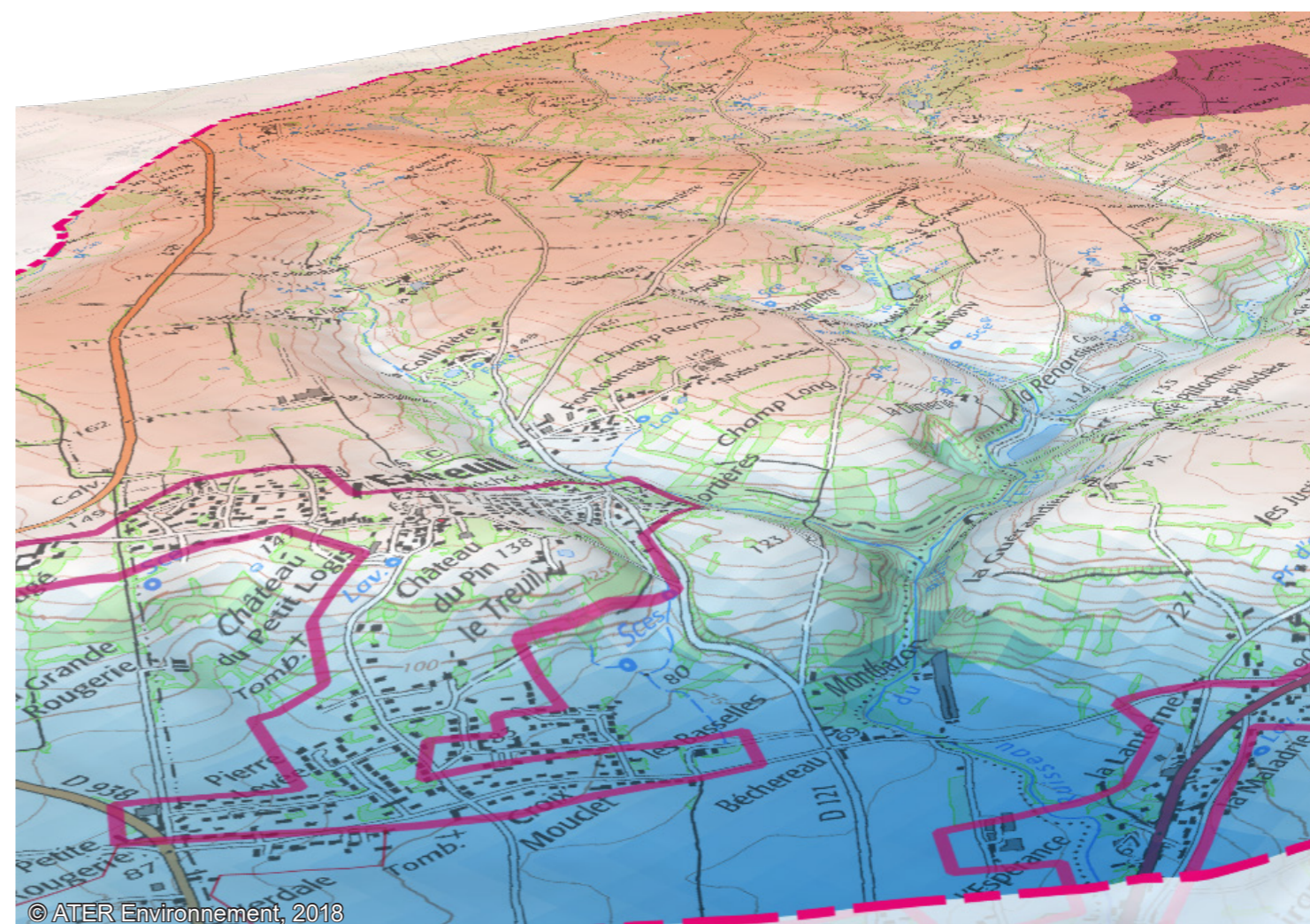
EXIREUIL

Exireuil présente une situation similaire à celle de Nanteuil, avec une partie du bourg en vallée, et l'autre sur les hauteurs. Toutefois, contrairement à Nanteuil, la partie plus ancienne du bourg, c'est à dire la plus dense, se situe sur les hauteurs tandis que la partie plus pavillonnaire se situe en vallée.

Toutefois, malgré cette densité et l'accompagnement boisé du bourg, des vues sont à attendre au-dessus des toits depuis les hauteurs du bourg. Ces vues seront toutefois atténuées par la végétation et le relief, qui agiront comme un masque et viendront tronquer les futures éoliennes.

La sensibilité est modérée

Les bourgs de l'aire d'étude immédiate profitent de l'éloignement et d'un relief avantageux, qui va fortement réduire les vues sur le futur parc. Toutefois, des vues ponctuelles et atténuées par le relief sont à prévoir depuis les zones d'habitation, en particulier depuis les hauteurs d'Exireuil, le hameau de Chavagné et Soudan. La sensibilité est donc modérée.



© ATER Environnement, 2018

Fig. 130 : Bloc diagramme d'Exireuil

5.4 Perception depuis les chemins de randonnée

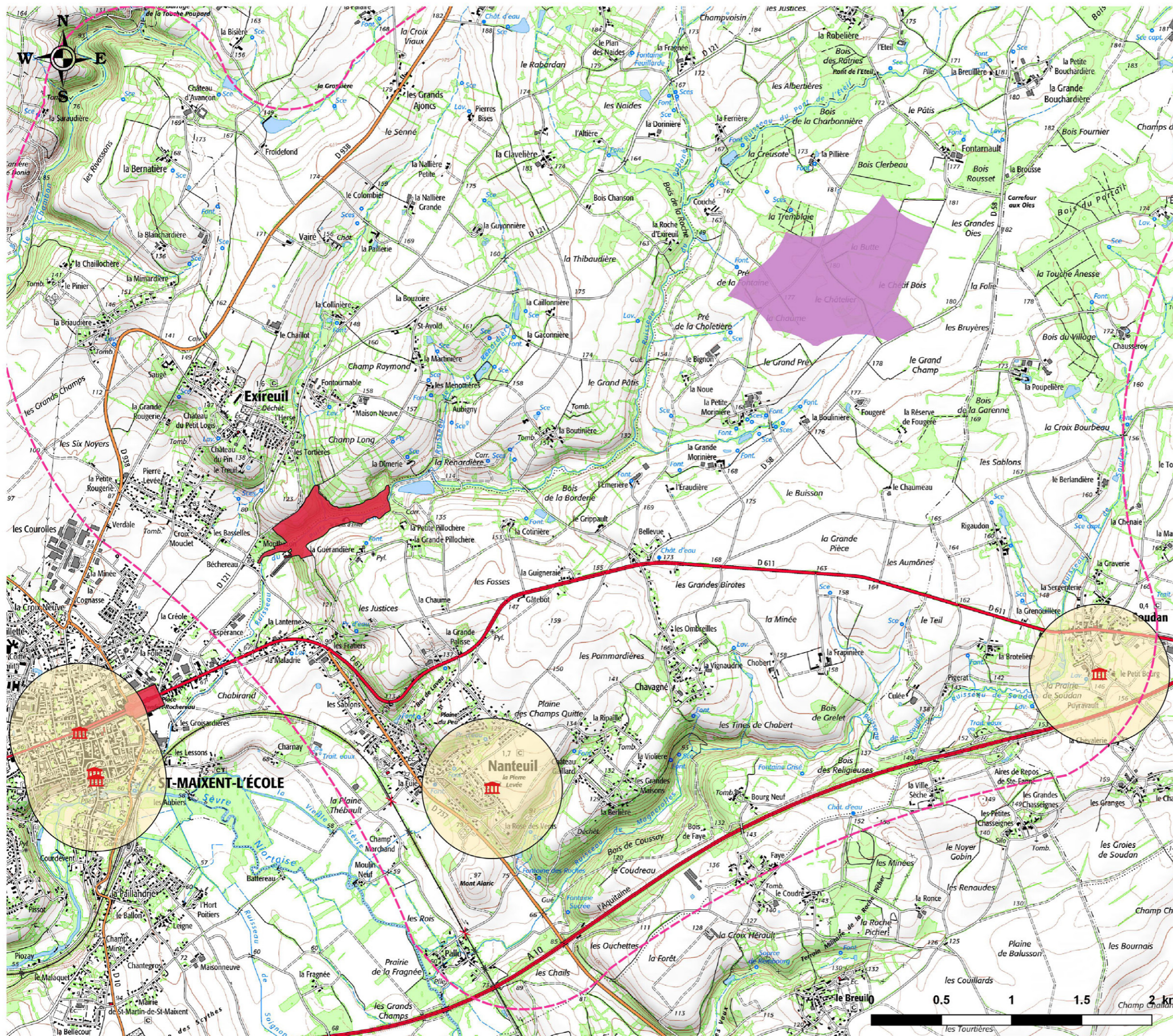
Enjeux traités dans l'aire d'étude rapprochée (voir § 4.4, p.80)

Carte n°19
**Monuments Historiques
 et Sites proches**

ATER Environnement
 Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Juin 2018

Source : IGN100, DREAL Nouvelle-Aquitaine,
 Base Mérimée
 Copie et reproduction interdite



Légende

Zone d'implantation du projet

Aires d'études

Immédiate

Monuments Historiques

Monuments Classés

Tampon de 500m

Sites

Sites Classés



5.5 Perception et covisibilité : les éléments patrimoniaux et sites protégés

A - Perception et covisibilité depuis les monuments historiques

COMMUNE	MONUMENTS	DISTANCE (KM)
CLASSÉS (79)		
NANTEUIL	Dolmen	3,8
SOUDAN	Eglise	2,8

Fig. 131 : Tableau des monuments classés et inscrits - Aire d'étude immédiate



Fig. 132 : Vue sur l'église de Soudan

ÉGLISE DE SOUDAN

L'église de Soudan représente le monument avec l'enjeu le plus significatif. En saison hivernale, l'alignement d'arbres marquant l'entrée de l'édifice induira des perceptions potentielles plus soutenues. L'allée menant au monument religieux est orientée plein axe en direction de la zone d'implantation potentielle et invite donc à une vigilance soutenue. La présence du village de Soudan en crête de l'ondulation douce du relief au Nord atténuera toutefois les enjeux visuels et uniquement une partie des éoliennes se présentera aux yeux de l'observateur.



© ATER Environnement, 2017

Fig. 133 : Vue panoramique depuis l'entrée de l'église de Soudan

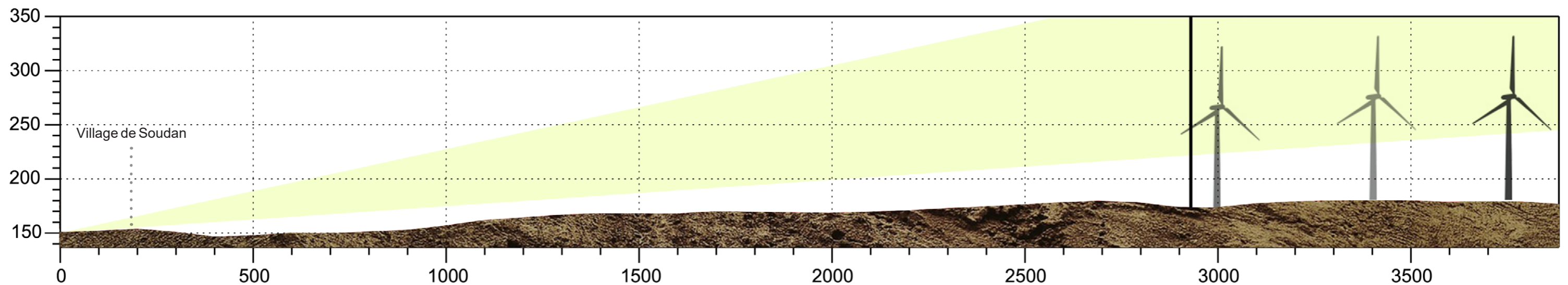




Fig. 134 : Vue aérienne rapprochée du contexte paysager du monument

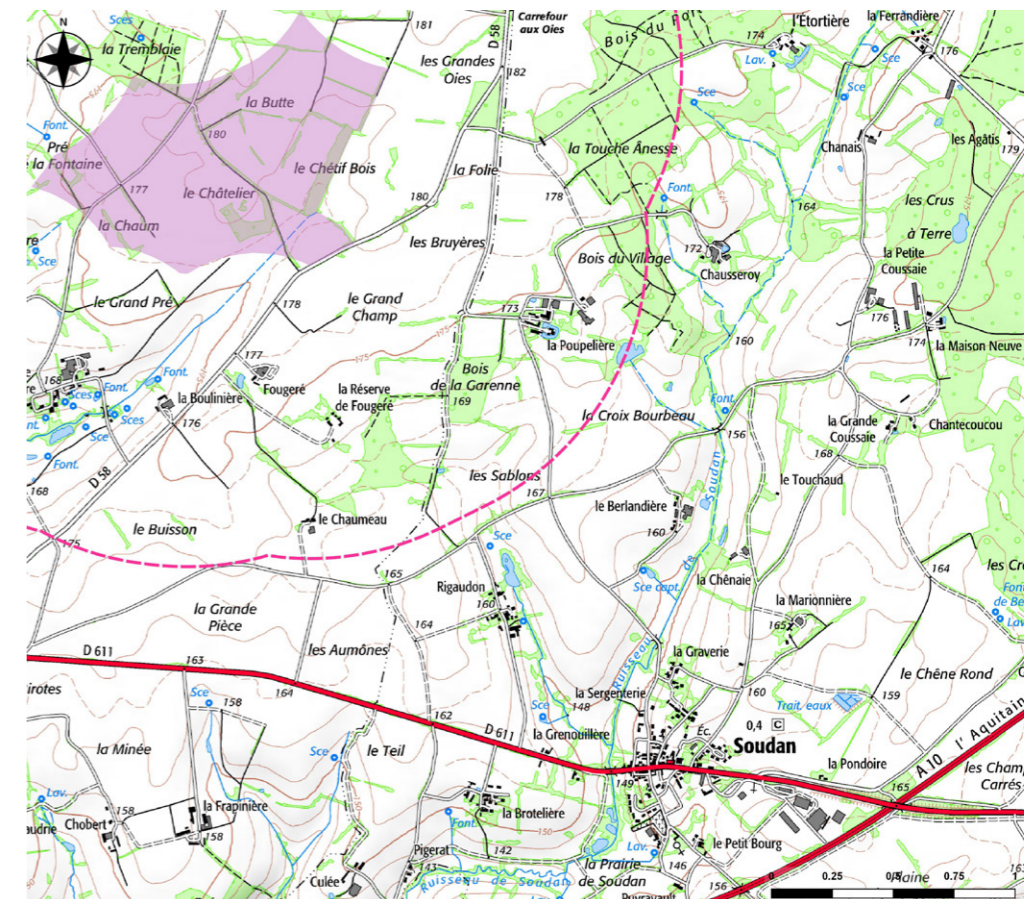


Fig. 135 : Plan de localisation des sensibilités et perceptions à l'échelle rapprochée

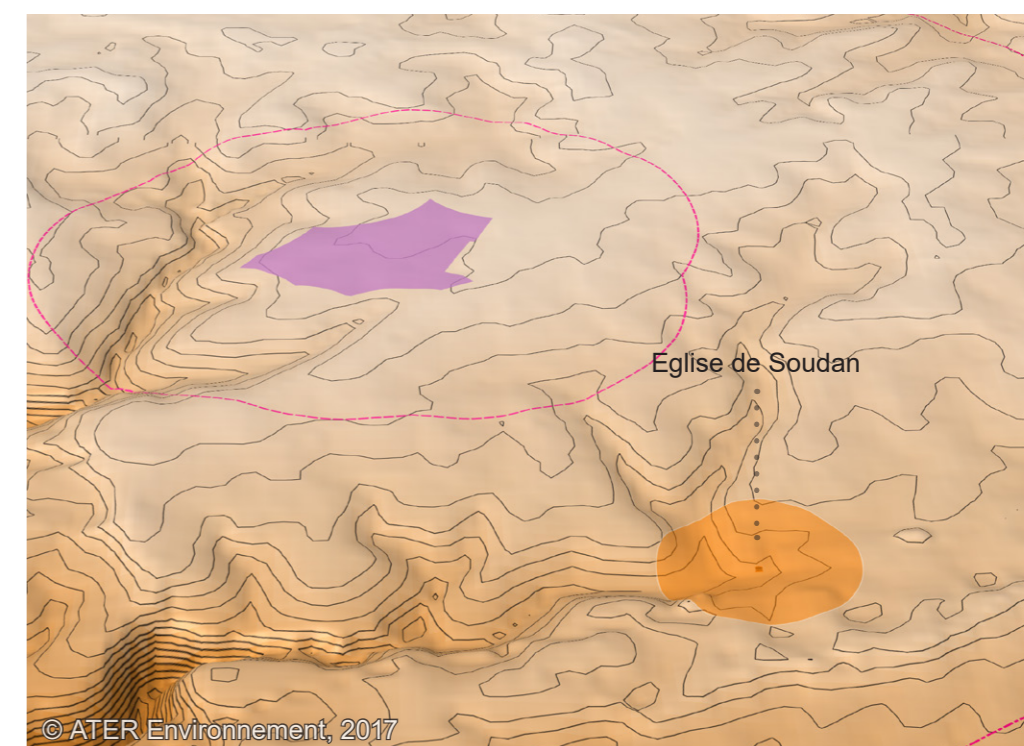


Fig. 136 : Bloc diagramme du relief à échelle rapprochée

DOLMEN DE NANTEUIL

Malgré une large ouverture visuelle depuis le monument du dolmen de Nanteuil, la légère déclivité du relief aboutira à des perceptions limitées des futures éoliennes. Le recul des éoliennes sur la zone d'implantation potentielle peut également jouer en rôle majeur dans les perceptions depuis la Pierre Levée.



Fig. 137 : Vue panoramique depuis le dolmen de Nanteuil « La Pierre Levée »

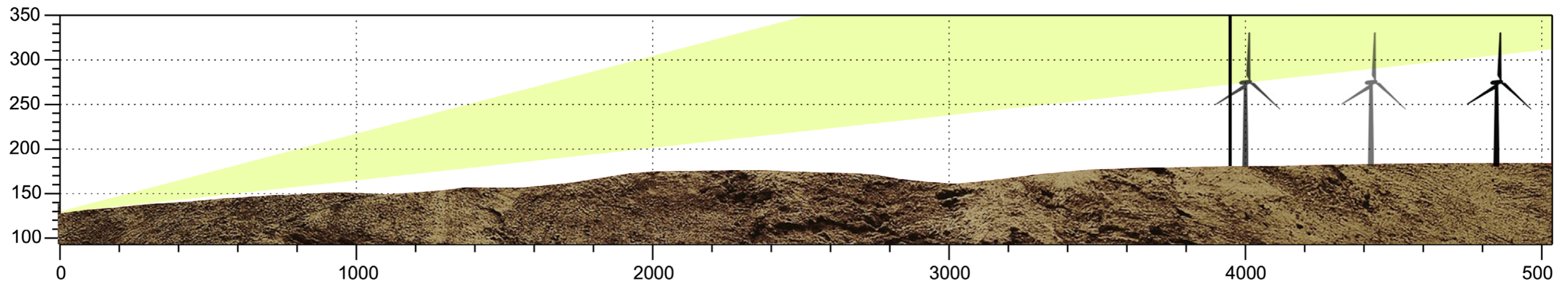


Fig. 138 : Coupe et cône de vue depuis le site du dolmen de Nanteuil - ATER Environnement



Fig. 139 : Vue aérienne rapprochée du contexte paysager du monument

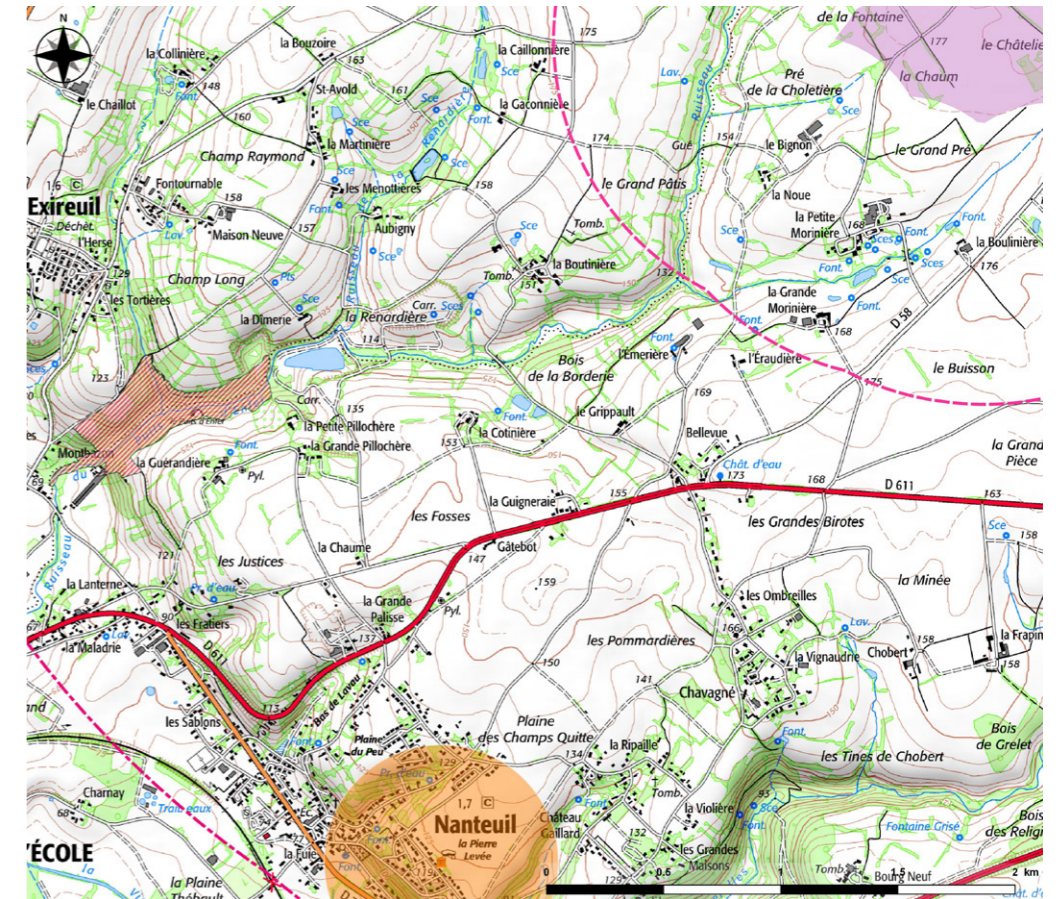


Fig. 140 : Plan de localisation des sensibilités et perceptions à l'échelle rapprochée

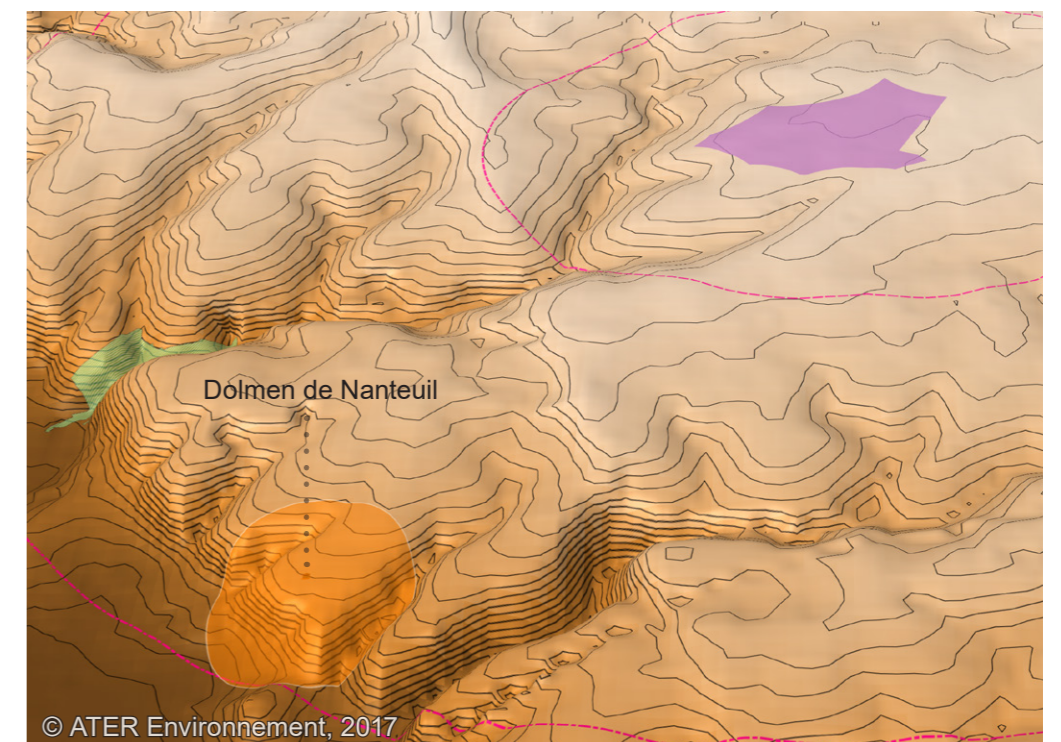


Fig. 141 : Bloc diagramme du relief à échelle rapprochée

B - Perceptions depuis les sites naturels classés et inscrits

COMMUNE	SITES	DISTANCE (KM)
CLASSÉS (79)		
EXIREUIL, NANTEUIL	Ravin du puits d'enfer	2,8

Le site du ravin du Puits d'Enfer ne représente aucun enjeu. Sa situation encaissée en creux de vallon ainsi que la présence d'un couvert végétal dense ôte toute sensibilité vis-à-vis des futures éoliennes de Nanteuil.



Fig. 142 : Photographie du site classé du Ravin du Puits d'Enfer, source : DREAL 2012 Recueil des sites classés et inscrits des Deux-Sèvres



Fig. 143 : Vue aérienne du contexte paysager du site

Les deux monuments historiques présentent des sensibilités importantes vis-à-vis du futur parc : l'église de Soudan présente une perspective en direction de la zone d'implantation potentielle, tandis que le Dolmen s'inscrit dans un cadre très ouvert, sans réel masque pour l'isoler. La sensibilité est donc forte

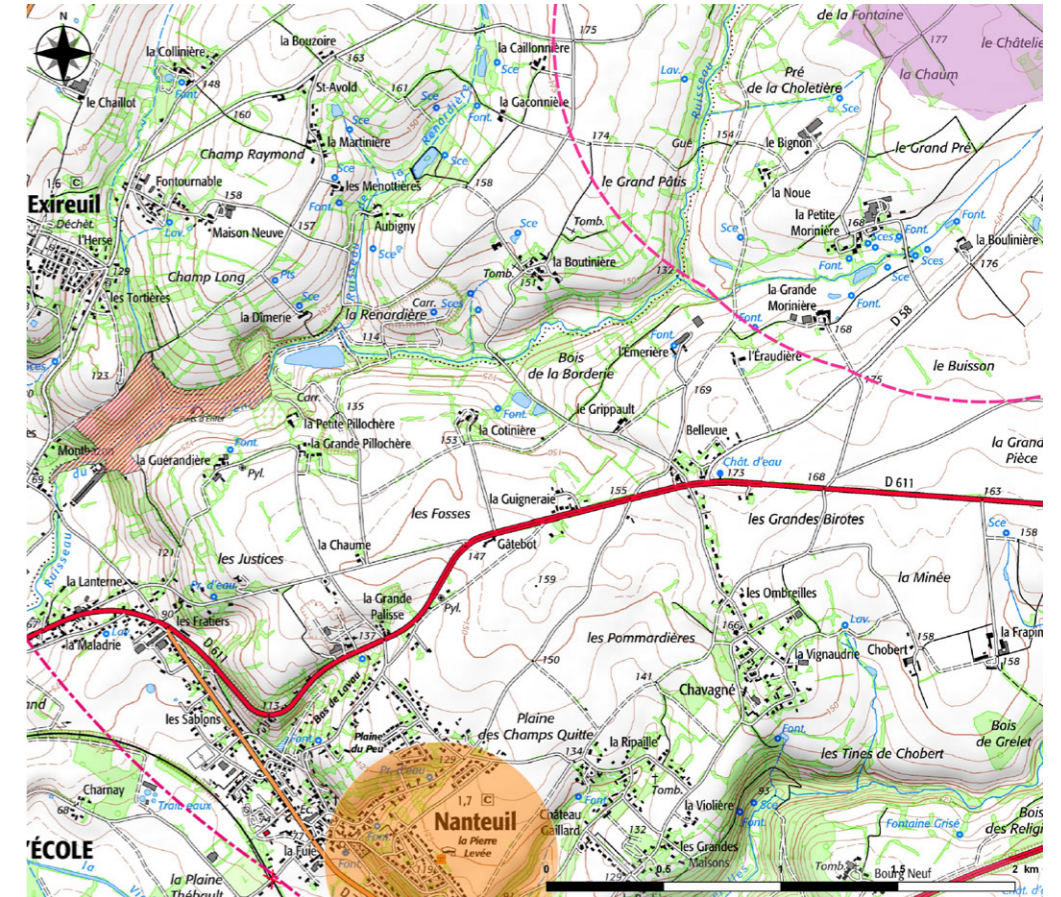


Fig. 144 : Plan de localisation des sensibilités et perceptions à l'échelle rapprochée

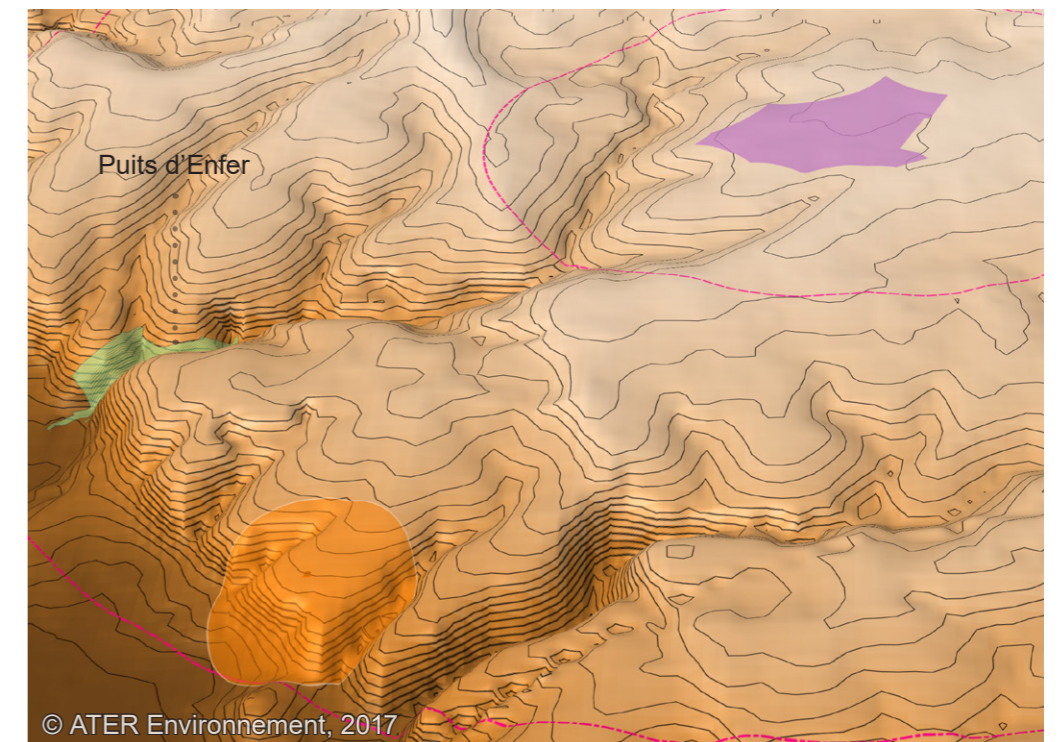
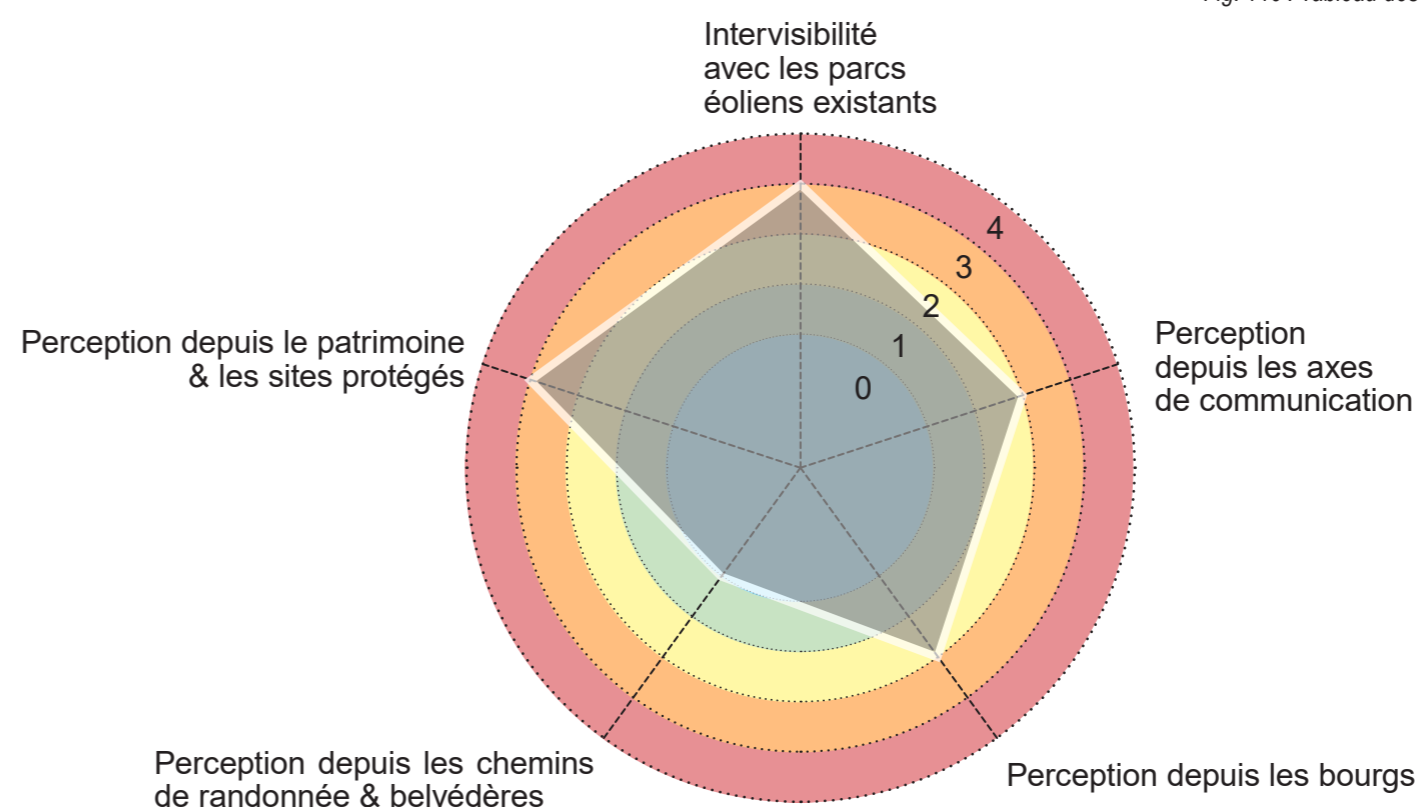
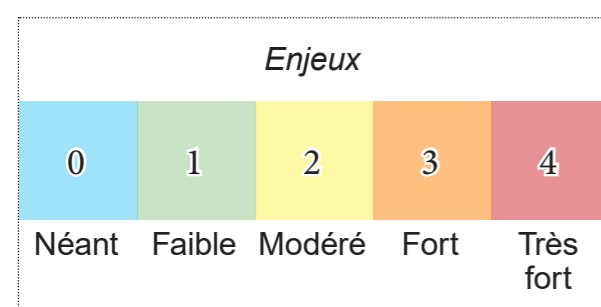


Fig. 145 : Bloc diagramme du relief à échelle rapprochée

5.6 Enjeux paysagers de l'aire d'étude immédiate

ENJEUX	SENSIBILITÉ					COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants				3		Étant donné la faible visibilité du contexte éolien dans l'aire d'étude immédiate, les enjeux d'inter-visibilité vont principalement concerner le lien visuel avec le parc de Champerron. Étant donné la proximité entre ce dernier et la zone d'implantation potentielle, les deux motifs seront connectés visuellement. La recherche d'un lien dans l'architecture permettra de faciliter l'intégration du nouveau parc et l'harmonie du motif éolien global. La sensibilité est donc forte.
Perception depuis les axes de communication			2			Profitant d'un cadre bocager, la majorité des axes de l'aire d'étude immédiate ne présente que peu d'enjeu vis-à-vis du futur parc de Nanteuil. Seule la départementale 611, avec ses grandes fenêtres de perception, présentera des vues, atténuées par le contexte semi-fermé de l'aire d'étude immédiate. La sensibilité est donc modérée.
Perception depuis les bourgs			2			Les bourgs de l'aire d'étude immédiate profitent de l'éloignement et d'un relief avantageux, qui va fortement réduire les vues sur le futur parc. Toutefois, des vues ponctuelles et atténuées par le relief sont à prévoir depuis les zones d'habitation, en particulier depuis les hauteurs d'Exireuil, le hameau de Chavagné et Soudan. La sensibilité est donc modérée.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	0					Enjeux traités dans l'aire d'étude rapprochée (voir § 4.4, p.80)
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés				3		Les deux monuments historiques présentent des sensibilités importantes vis-à-vis du futur parc : l'église de Soudan présente une perspective en direction de la zone d'implantation potentielle, tandis que le Dolmen s'inscrit dans un cadre très ouvert, sans réel masque pour l'isoler. La sensibilité est donc forte

Fig. 146 : Tableau des enjeux paysagers de l'aire d'étude immédiate





Le cadre bocager de l'aire d'étude immédiate ainsi que le relief vont jouer un rôle prépondérant dans la perception du futur parc de Nanteuil. En effet, les rubans boisés vont venir occulter le parc, en particulier au Nord de l'aire d'étude rapprochée, tandis que le relief va venir isoler les bourgs de Nanteuil et Exireuil. Des vues sont toutefois à prévoir dans la moitié Sud de l'aire d'étude, le long de la départementale 611, aux abords de Soudan et Nanteuil ainsi que depuis les deux monuments historiques.

Afin de faciliter l'insertion du projet dans le paysage, il est important de trouver un lien visuel avec le futur parc de Champerron, afin de créer un motif harmonieux et cohérent avec l'existant.

6 SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL

THÉMATIQUE	AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE	AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE	AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	1	2	3
Perception depuis les axes de communication	1	1	2
Perception depuis les bourgs	1	1	2
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	0	1	0
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	0	1	3

Le territoire d'étude est marqué par deux éléments importants : le relief et le bocage. Ces deux éléments, omniprésents forment l'identité de ce territoire, et vont directement influencer les sensibilités.

Le relief génère un volume, une verticalité qui, dans le cas présent, joue le rôle de masque. Que ce soit le Nord de l'aire d'étude autour de Parthenay ou le Sud-Ouest autour de Niort, ces secteurs sont naturellement isolés de la zone d'implantation potentielle par des lignes de crêtes. A ces événements topographiques majeurs s'ajoutent, en particulier dans l'ouest des aires d'étude, une multitude de crêtes secondaires, de buttes et de vallées qui forment tout autant de masques à la perception.

Le bocage prend différentes formes sur ce territoire. Très dense sur le plateau de la Gâtine et dans les Terres Rouges, il se réduit dans les plaines au Sud où il se concentre autour des bourgs. Il donne une identité végétale particulière à ces paysages, ainsi qu'un caractère presque ludique : la fermeture qu'il génère ne permet pas au regard de porter loin mais délimite des espaces visibles, des scènes à chaque fois différentes. Dans les aires d'études éloignée et rapprochée, cette fermeture va limiter les sensibilités liées à l'implantation de l'éolien en masquant le parc lorsque sa hauteur apparente est faible. Dans l'aire d'étude immédiate, il est une composante majeure du nouveau paysage formé par l'éolien, auquel il est important de se rattacher.

Les enjeux sont donc globalement faibles, avec une augmentation dans l'aire d'étude immédiate. Les sensibilités vont en effet se concentrer à l'Est des aires d'étude, où le relief est moins marqué et où le bocage est plus distendu, ainsi qu'aux abords immédiats, où les futures éoliennes dépasseront les masques végétaux et seront fondatrices du paysage.

RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES :

- Concevoir l'implantation en lien avec le motif bocager
- Cultiver un lien visuel avec le parc existant de Champvoisin en termes de géométrie et de hauteur ;
- Limiter la hauteur des éoliennes pour garantir l'efficacité des masques paysagers et ne pas écraser les paysages semi-ouverts.